

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)

REGION DE MOPTI
Cercle de Douentza
Commune rurale de Mondoro

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE MONDORO

2006 - 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Août 2006

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
CCC	Centre de Conseil Communal
CLO	Comité Local d'Orientation
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CT	Collectivité(s) Territoriale(s)
DNCT	Direction Nationale des Collectivités Territoriales
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DRPS	Direction Régionale du Plan et de la Statistique)
MATCL	Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales
PSA	Plan de Sécurité Alimentaire
PDESC	Plan de Développement Economique Social et Culturel
PNIR	Programme National d'Infrastructures Rurales
SAD	Schéma d'Aménagement et de Développement
SDR	Situation de Référence
ST	Services techniques déconcentrés de l'Etat

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

1. Rappel de l'insécurité alimentaire du pays, de la commune

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire (FAO).

C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque mondiale).

A partir de ces conceptions la sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement

Dans la commune de Mondoro, l'insécurité alimentaire en terme de disponibilité est établie avec un déficit céréalier de 109,9 kg par personne par rapport à la production de 2005 et en vertu de la norme FAO de 255,5 kg requis par an pour par personne ; en terme d'accès et d'utilisation, si le problème de transport se pose moins, il en va différemment du pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvre et loin du chef lieu de la commune qui abrite la seule banque de céréales ; l'utilisation est critique du point de vue de l'hygiène alimentaire dans la mesure où les ménages en particulier les femmes confrontées à l'analphabétisme, à l'insuffisance d'eau potable, l'insalubrité ne sont strictes sur le respect des normes de sécurité sanitaire des aliments préparés ou recueillis. Les problèmes de gestion de la banque de céréales sont que l'approvisionnement régulier et les prix sont affectés lorsque le choix du marché approprié par rapport aux avantages comparatifs n'est pas fait.

2. Nécessité de l'élaboration d'un PSA

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire pour deux raisons : la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole. Elle doit permettre aux acteurs dans la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégies spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire.

3. Objectifs de l'exercice

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

Renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire, favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière, faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire, aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages.

II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA

Le processus d'élaboration du plan de sécurité alimentaire de la commune a été itératif et participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet.

Ces étapes sont

- la formation des acteurs

Elle regroupé à Douentza les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.

- la campagne d'information et de sensibilisation des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information
- la tenue des journées de consultation intercommunautaires par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- la tenue de l'atelier de planification qui a réuni les élus et les délégués des villages
- la restitution/validation du plan par les populations
- l'adoption du plan de sécurité alimentaire par le conseil communal

III. APERÇU SUR LA COMMUNE

3.1. Historique

La création du village de « Monohorom » communément appelé Mondoro est intervenue vers 1366 par un Dogon du nom de Monohorom dont le village porte le nom. Le 1^{er} chef est le créateur Monohorom Tinguediame ongoïba lui-même. C'est plus tard que Monohorom sa femme et ses deux jumelles creusèrent leur premier puits nommé « Eena », en face de l'actuelle mosquée. Il fut rejoint par ses oncles maternels (descendant de Ogobara).

La population de Mondoro se compose de Dogons, de Sonhaïs et des Peulhs qui sont venus bien après la création vers les années 1446. Les principales activités sont : l'agriculture et l'élevage. Cette population a eu un passé très prospère : avec des greniers de mil alignés devant leur porte qui faisaient leur orgueil et des animaux (bovins et caprins). Les principales montures étaient des chevaux, les moyens de transport étaient assurés par des bœufs porteurs et des ânes. Le pâturage était très abondant et la faune très dense où vivaient Eléphants, Buffle, Autriche etc. La population avait toujours vécu dans un esprit de paix de tolérance de bonne compréhension et de cohabitation.

Mondoro est devenu arrondissement à partir de 1960 ; en 1996 à la faveur de la réforme de décentralisation et du découpage territorial, il fut érigé commune rurale du même nom par la loi N° ANRM du 4 Avril 1996 portant création des communes du Mali ; elle compte 34 villages et hameaux. Elle est dirigée par un conseil communal de 17 élus et administrée par un maire et 3 adjoints.

3.2. Situation géographique

La commune de Mondoro est située à 165 km de Douentza; elle est limitée :

- A l'Est par la commune de Gossi
- A l'Ouest par Dinangourou
- Au Nord par les Communes de Hairé et Hombori
- Au Sud par le Burkina Faso et la commune de Yoro

3.3 Organisation administrative

La commune rurale de Mondoroh a été créée par la loi 96-059 du 4 Novembre 1996 portant création des communes au Mali, elle est fonctionnelle depuis les élections communales de 1999. La commune rurale de Dallah compte 34 villages et hameaux.

La commune avec comme chef lieu Mondoro, relève administrativement du cercle de Douentza. Elle est administrée par un conseil communal, organe délibérant de 17 membres qui a élit en son sein un organe exécutif composé du maire et de 3 adjoints. La composition politique du conseil communal est assez diversifiée à travers la représentation des partis politiques et des indépendants.

3.4 Organisation institutionnelle

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal et le bureau communal ; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par deux élus.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Douentza, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT

Les ONGs et projets partenaires sont la NEF, le fonds Italie CILSS, le Centre de conseil communal, le Projet de conservation et valorisation de la Biodiversité et des Eléphants dans la Gourma, le projet CSR et le Projet d'Appui Aux Communes Rurales (PACR).

IV SITUATION DE REFERENCE

4.1 Caractéristiques physiques

4.1.1. La superficie

La commune de Mondoro avec une superficie de 5598 Km² est la plus vaste de tout le cercle :

4.1.2. Le Climat

Située en zone sahélienne la commune se caractérise par un climat est de type aride avec trois saisons : une saison des pluies de deux à trois mois (juin juillet Août), une saison froide et une saison sèche. Les variations de température sont importantes allant jusqu'à 45° à l'ombre.

4.1.3. La pluviométrie

La moyenne pluviométrique annuelle variable d'une année à une autre et généralement mal répartie, tourne autour de 200 à 300 mm.

4.1.4. Les Sols

Les sols sont argilo-limoneux et sableux. La zone de Mondoro se présente sous forme de glacis d'épandage renfermant des unités associées : les amas gravillonnaires et les sols de très faible profondeur avec un contact pétroferrique, limono-sableux, lessivés à drainage excessif, érodés, fortement acides (sols peu évolué d'apport).

4.1.5. L'environnement naturel et humain

L'environnement est caractérisé par la présence de vastes plaines dominées par la savane arbustive et herbacée qui constituent d'importants pâturages pour le bétail local et transhumant. Il y a aussi les parcours d'éléphants et les pistes de transhumance qui se prolongent en territoire Burkinabé ; cet espace est occupé par les champs mais aussi parsemés de hameaux et de campements des bergers bellahs et peulhs autour des riches pâturages du seno.

4.1.6 Hydrographie

Les eaux souterraines : Dans la zone du Séno compte tenu de l'état du sol, la profondeur moyenne des puits est 60 m.

Les eaux de surface : On note la présence de certaines mares importantes dont celles de Boulikessie, Isseye autour desquelles on pratique la culture du riz. On constate aussi dans la partie Est à la frontière du Burkina Faso, la présence du fleuve Souro, opportunité pour la pratique des activités agricoles.

4.2 Caractéristiques démographiques et sociales

4.2.1 La Population/densité

Sa population de 22 416 hts soit 4 hts au km² se répartit entre 34 villages et hameaux.

4.2.2. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles

Les principales ethnies sont les dogons en majorité et les peulhs. Leurs principales occupations sont l'agriculture, l'élevage, l'artisanat (la confection de nattes), les activités de cueillette et petit commerce. Les mouvements de populations sont traditionnels et conjoncturels ; traditionnels pour les éleveurs peulhs qui pratiquent la transhumance chaque année dans le delta pour compenser le manque de pâturage de saison sèche, conjoncturels par rapport aux adultes et jeunes garçons et filles qui partent en exode dans les centres urbains comme Bamako, Mopti, Douentza ou Abidjan pour se procurer des revenus monétaires et combler les déficits céréaliers, acquérir du matériel agricole ou du bétail.

4.3 Caractéristiques économiques

4.3.1 Agriculture

Dans le domaine de la production agricole, la commune dispose des atouts recensés dans le tableau ci après. Elle occupe tous les bras valides de la population et contribue à assurer en partie la sécurité alimentaire des ménages. Les cultures pratiquées sont le mil, le riz de bas fond, le niébé, l'arachide, le wandzou, le sorgho. Mais cette année par contre les résultats ont été catastrophiques en raison d'une pluviométrie déficitaire et de la crise acridienne.

4.3.2. Elevage

En matière d'élevage, le cheptel est assez important ; on y trouve par rapport au bétail 24 770 Bovins, 68 091Ovin/caprins, 1marché à bétail, 9parcs de vaccination, 13 pistes de parcours (des pistes de transhumance et des gîtes d'étapes qui datent de la période de la dîna), des pâturages herbacés et aériens dans les formations forestières.

4.3.3. Pêche.

L'activité de pêche est assez importante ; elle se pratique sous la forme traditionnelle et dans les mares de Boulikessi à 85 km de Mondoro. Les captures sont jugées satisfaisantes. Les espèces capturées sont principalement les silures.

4.3.4. Exploitation et ressources forestières

Les produits disponibles sont les feuilles et fruits des arbres comme le baobab, l'acacia albida, le tamarinier, le bois de chauffe et de service. Ces produits sont exploités pour les besoins domestiques et en particulier pour l'alimentation des ménages en ce qui concerne les feuilles de baobab, les fruits de tamarin, les animaux pour les feuilles d'accacia albida. Dans le domaine de la faune on trouve les éléphants mais aussi les biches, la petite faune en particulier les pintades, les outardes, les pignons, les lapins, les écureuils dont l'abattage représente la grande menace d'extinction. Les animaux aquatiques rencontrés sont les crocodiles en grand nombre et les tortues.

4.3.5. Artisanat

La commune regorge de nombreux artisans (forgerons, cordonniers, potiers, les vanniers) qui confectionnent les articles en peau (chaussures, sacs), les pots en terre cuite, les bijoux, les paniers, les cordes et éventails. Les statistiques sur leur nombre et celui de leurs productions qui sont traditionnelles ne sont pas disponibles.

4.3.6.Commerce

Les marchés hebdomadaires fréquentés sont ceux de Boni, Hombori, Douentza, Dallah, pour échanger les produits locaux et étrangers. L'approvisionnement en céréales s'effectue dans ces marchés mais aussi au niveau des banques de céréales dont 2 créées par l'Etat et 14 par les partenaires. Notons qu'au niveau de 16 banques que compte la commune 4 seulement sont fonctionnelles (2 communales et 2 villageoises).

4.3.7. Transport et communication

En matière de transport et communication, il y a les pistes entre Boni – Mondoro, Mondoro – Djibo d'une part et les pistes saisonnières praticables en saison sèche d'autre part. Ces voies de communication favorisent les échanges avec le Burkina Faso, et à l'intérieur avec la commune de Hairé qui abrite un grand marché pour l'approvisionnement en produits venant du Burkina et des villes de Koutiala, San, Boni.

Elle est située à 165 km de Douentza à la limite de la frontière avec le Burkina Faso. Son enclavement est réel dans la mesure où une seule grande piste à partir de Boni permet d'y accéder. En toute période particulièrement en saison des pluies, cette piste est difficile sinon quasi impossible à pratiquer. Son état se dégrade chaque année du fait de la pression des camions venant de Djibo ou Ouahigouha pour la foire de Boni, le principal lieu d'écoulement des produits locaux et d'approvisionnement en produits importés.

4.4. Caractéristiques socio- économiques et culturelles

4.4.1 Les secteurs sociaux

La commune compte 14 écoles publiques de premier cycle, 1 second cycle, 1 CED, 1 centre d'alphabétisation, des néo alphabètes et des écoles coraniques. L'intervention du PAIB a beaucoup contribué à la réalisation de salles de classes, celles du PACL et de la NEF à l'alphabétisation des hommes et des femmes autour des projets de banques de céréales, de moulins, d'approvisionnement en eau potable. Dans le domaine de l'éducation, la commune dispose 15 écoles dont un second cycle.

Dans le domaine de la santé, il existe 3 CSCOM, 3 dépôts de médicaments tous fonctionnels et relativement bien équipés. Les services de base y sont fournis notamment en matière d'accouchement assisté et de vaccination. Un système de RAC permet la communication avec le CSRF dans le cadre des évacuations d'urgence.

En matière d'approvisionnement en eau potable, la commune dispose des infrastructures hydrauliques cités ci haut. La réalisation des adductions d'eau par le PAIB a largement contribué à atténuer le problème d'eau qui était aigue dans la commune. Bien que la norme un point d'eau pour 400 habitants ne soient pas encore atteint, il y a lieu de souligner le réseau d'approvisionnement en eau potable a été amélioré du simple au double ces 5 dernières années. Il y a trois ans le nombre de puits modernes était de 29 selon la statistique du service de l'hydraulique, en ce moment ce chiffre est de 38 soit une augmentation de +9.

4.4.2 Etat de la sécurité alimentaire

En terme de disponibilité, l'exercice d'estimation de la couverture des besoins par les productions est un indicateur appréciable. Les rendements des productions de céréales sont estimés en moyenne à 524 kg/ha ; la superficie emblavée est de 6800 ha ; ce qui rapporté au rendement moyen, correspond à une production totale de 3 563 200 Kg soit 148,60 kg personne.

Au regard de ces données, la production de céréales est déficitaire pour couvrir les besoins alimentaires ; si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 255,5 kg/personne par an comme ration alimentaire, chaque habitant de la commune disposerait de 148,6 kg par an largement inférieur au besoin individuel requis.

En ce qui concerne le marché des céréales, le prix moyen pratiqué sur les deux marchés est de 150 F/kg ; ce qui revient à 15 000 FCFA le sac de 100 kg de mil. L'approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants transporteurs de Douentza et Koro qui desservent la commune les jours de foire et sur le marché de Boni. La stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès consiste dans la création des banques ; il y a seize banques de céréales dont 4 fonctionnelles à travers des comités de gestion chargés de la gestion des stocks. Une autre stratégie appuyée par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) est l'organisation de foire Agricole pendant laquelle les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves.

La stabilité de l'approvisionnement est cependant conditionnée à l'état de la piste Boni – Mondoro, très dégradé et peu praticable en saison des pluies. Du point de vue de l'hygiène alimentaire, les conditions sont assez aléatoires dans la mesure où les infrastructures hydrauliques sont insuffisantes pour satisfaire les besoins en eau potable, situation qui prédispose les femmes à utiliser les eaux des mares stagnantes et les yogodoji (sorte de puisard creusés dans le sol pour accéder aux eaux souterraines. Autour de ces points d'eau accessibles au bétail, les mesures d'hygiène ne sont pas observées ; d'où la vulnérabilité des usagers et ménages aux maladies diarrhéiques et au vers de guinée.

4.4.4. Infrastructures et équipements

La commune dispose actuellement des infrastructures et équipements suivants. Ils sont l'œuvre de nombreux programmes et partenaires en particulier le PAIB, l'ANICT, l'ODEM, la NEF, le PACL etc.

Mondoro est la plus grande commune du cercle ; c'est une zone assez riche en ressources naturelles mais sableuse et confrontée à l'aridité ; ce qui lui vaut la dénomination de seno mango. Du point de vue infrastructurel, elle demeure pauvre malgré l'intensification des investissements par les autorités nationales dans le cadre du PAIB (Programme d'Appui aux Initiatives de Base), compte de tenu de l'importance des besoins. Le ratio en approvisionnement en eau potable est de 1 puits pour 589 habitants, 1 forage pour 533 habitants ; en matière d'éducation c'est une école pour 2 villages ; telle situation place les indicateurs en deçà des normes nationales. Du point de vue financier et économique, Mondoro à travers les femmes profite du micro crédit de l'institution Nayral/NEF mais cette opportunité n'est pas exploitée par la commune et les producteurs pour le financement des activités de crédit et d'investissement dans les aménagements susceptibles d'impulser la production agricole et animale. L'expérience de l'ODEM (Opération de développement de l'Elevage) avait suscité beaucoup d'espoir à travers les forages réalisés, le développement des actions de santé animale ; mais l'inadéquation des approches utilisées et la faiblesse des effets d'entraînement, l'inexistence de cadre institutionnel adapté ont limité l'impact du programme

V ATOUT ET CONTRAINTES

5.1. Les atouts

5.1.1 Ressources humaines

La commune possède comme atout principal les ressources humaines notamment la main d'œuvre constituée surtout des jeunes; l'évolution par age de la population à l'instar de celle du cercle indique une force productive croissante pour la commune.

5.1.2. Terres

En matière de production et de réserves foncières Mondoro dispose de potentialités considérables pour la production agricole : 11 850 ha de superficie cultivables sur lesquelles les réalisations de 2005 ont porté sur 6800 ha, le rendement par spéculation est en moyenne de 663 kg/ha pour le mil, 385 kg/ha pour le sorgho, 440 kg/ha pour l'arachide ; liées aux terres, les activités d'exploitation mobilisent 1898 UPA équipés de 700 charrues, 460 charrettes.¹

5.1.3 Pâturages

Les pâturages sont abondants dans la commune. Ils sont constitués par des ligneux dont les espèces dominantes sont les épineux Acacia seyal, Acacia senegal, Acacia albida et d'autres essences non moins importantes des Combretum et Boscia et quelques taches pures de d'Anogussus. La zone est surtout de pâturage. Une bonne partie des formations ligneuses qui s'y trouvent sont aussi des réserves de fourrages d'intersaison. On dénombre 10 forêts qui sont gorogara, kiledji, pettel, tin tinoré, yagnakoro, sagnibourou, tabro, tomadjai, orogourou, djadjedjoui.

¹ Source : service de l'agriculture de Douentza

5.1.4 Les eaux

On note la présence de certaines mares importantes dont celles de autour desquelles on pratique la culture du riz. On constate aussi dans la partie Est à la frontière du Burkina Faso, la présence du fleuve Souro, opportunité pour la pratique des activités agricoles.

En matière d'infrastructures hydrauliques, c'est l'une des communes les mieux dotées grâce aux investissements du PAIB et des ONGs comme la NEF. On compte 38 puits à grand diamètre, deux adductions d'eau, des bornes fontaines, 19 forages.

5.1.4 Atouts socioéconomiques

Les atouts de la commune reposent sur les ressources forestières qui comprennent les massifs au nombre de 10 selon un diagnostic participatif effectué par la NEF en 2006, la faune, les produits de cueillette et les actions réalisés par les projets et ONGs en matière environnementale et sociale telles que le reboisement, la construction de centres de santé, d'écoles, d'hydraulique villageoise et pastorale, de formation des producteurs etc.

Le statut de zone frontalière de la commune lui confère quelques avantages en terme d'échanges avec les villes et localités du Burkina Faso des produits agricoles, de commercialisation des animaux et des sous produits de l'élevage.

Les marchés hebdomadaires existants dans la commune sont ceux de Djoulouna, Mondoro, Tiguila et Douna, ceux fréquentés en dehors dans les autres communes sont Boni, Hombori, Douentza, Dallah ; les échanges portent sur les céréales, les animaux les produits maraichers, les produits laitiers, de l'artisanat, les denrées de base.

La présence de l'institution de micro finance Nayral constitue aussi une opportunité pour les producteurs et les femmes de la commune qui ont déjà une expérience de partenariat avec celle-ci dans le cadre du financement des activités génératrices de revenus.

5.2 Les contraintes

- liées à la disponibilité

Ce sont la faible production et l'insuffisance des rendements dus à la pauvreté des sols, le sous équipement agricole, le mode extensif de culture, les attaques de déprédateurs, la faible pluviométrie, les dégâts des champs causés par les animaux, la faible valorisation des produits maraichers. Il y a aussi le sous équipement des paysans du fait des difficultés d'accès au crédit et la pauvreté.

- liées à l'accès

Les contraintes liées à l'accessibilité sont l'enclavement des villages, le manque de local de stockage, l'insuffisance d'eau potable et l'insuffisance de moyens financiers.

- liées à l'utilisation appropriée de la nourriture

Dans le domaine, le problème principal est l'insuffisance de couverture sanitaire. . Le taux de natalité selon le centre de santé en 2004 est 21/000, le taux de couverture 72%, le taux de mortalité infantile 113/000, le taux mortalité maternelle 229/000. Les manifestations de cette contrainte sont la difficulté d'évacuation des malades, le manque de centre secondaire de santé, l'insuffisance de CSCOM.

- liées à la stabilité

Les dégâts causés par les déprédateurs des cultures sont la principale contrainte à l'origine de l'instabilité.

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE

I. PLAN D'ACTION

OBJECTIF GLOBAL : contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire des populations de la commune pour la période de 2006 – 2010

PILIER	CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INTERVENANTS	RESPONSABLES
DISPONIBILITE	Faible production	Augmenter la production	La production est augmentée	Aménagement des mares	Partenaire technique et financier, commune, Etat	Maire
				Introduction de variétés hâtives	Partenaire technique et financier, commune, Etat	Maire
	Insuffisance des rendements	Améliorer les rendements	Les rendements sont améliorés	Fertilisation des sols	Partenaire technique et financier, commune, Etat	Maire
				Formation des paysans en compostage	Partenaires techniques et financiers, communes, Etat	Maire
	Sous équipement des producteurs	Equiper les paysans	Les paysans sont équipés	Acquisition de matériels agricoles	Partenaire technique et financier, commune, Etat	Maire
ACCESSIBILITE	Enclavement des villages de la commune	Désenclaver les villages de la commune	Les villages de la commune sont désenclavés	Construction de la route Boni-Mondoro	Partenaire technique et financier, commune, Etat	Maire
				Aménagement des pistes communales	Partenaire technique et financier, commune, Etat	Maire
	Manque de local de stockage	Construire un magasin de stockage	Un magasin de stockage est construit	Construction d'un magasin de stockage	Partenaires techniques et financiers, Etat commune	Maire
	Insuffisance de l'eau potable	Réaliser des puits à grand diamètre	Des puits à grand diamètre sont réalisés	Creusement de puits à grand	Partenaires techniques et financiers, Etat commune	Maire

				diamètre		
	Insuffisance de moyens financiers	Créer des AGR	Les activités génératrices de revenus sont créées	Installation de caisses de micro crédit	Partenaires techniques et financiers, Etat commune	Maire
UTILISATION	Insuffisance de couverture sanitaire	Améliorer la couverture sanitaire	La couverture sanitaire est améliorée	Construction et équipement de CSCOM	Partenaires techniques et financiers, Etat commune	Maire
STABILITE	Dégât des déprédateurs sur les cultures	Sécuriser les cultures	Les cultures sont sécurisées	Traitement phytosanitaire des cultures	Partenaires techniques et financiers, Etat commune	Maire

II EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

PILERS	Activités	Indicateurs	Coût total	Coût par an					Localisation
				1	2	3	4	5	
DISPONIBILITE	Aménagement des mares	3 mares sont aménagées pour l'exploitation de 90 ha	15000			5000	5000	5000	Boulikessi, Soum, Toussougou
	Formation des paysans en compostage et en Fertilisation des sols	115 paysans ont fertilisé leurs champs	1500			500	500	500	Commune
	Acquisition de matériels agricoles	70 paysans sont équipés en matériels agricoles	11900			3733,33	3733,33	3733,33	Djoulouna, Mondoro, Boulilé, Orthongo, Yangassadio, Guedouwaré, Djonlilé
ACCESSIBILITE	Construction de la route Boni-Mondoro	PM							
	Aménagement des pistes communales	115 Km de pistes rurales sont aménagées	20 000		4000	4000	4000	4000	Commune
	Construction d'un	Un magasin de 70 m2 est	10000			10000			Mondoro

	magasin de stockage	construit							
	Creusement de puits à grand diamètre	15 puits à grand diamètre sont creusés	475000		95000	95000	95000	95000	Wonderabére, Dougoussa, Ouro Allaye, Boulikessi, Orthongo, Issey, Toulewendou, Djondjilé 1 et 2, Banaye, Toikana, Niangassadio
	Installation de caisses de micro crédit	5 caisses de micro crédit sont installées	30000			6000	6000	6000	Mondoro, Djoulouna, Tiguila, Niangassadio, Issey
UTILISATION	Construction et équipement de CSCOM	4 CSCOM sont construits et sont fonctionnels	60000		60000				Mondoro, Douna , Tiguila, Boulikessi
STABILITE	Traitement phytosanitaire des cultures	Une brigade de traitement des champs est dotée de matériels et produits et est fonctionnelle dans tous les villages	15000	15000					Commune
			618400	15000	159000	124233.3	114233.3		

VI.3 PLAN DE FINANCEMENT

PILIER	Activités	Coût total	Coût par source de financement					Localisation
			Commune	Etat	PTF	Population	Autres	
DISPONIBILITE	Aménagement des mares	15000	700		14 300			Boulikessi, Soum, Toussougou
	Formation des paysans en compostage et en Fertilisation des sols	1500	50				1450	Commune
	Acquisition de matériels agricoles	11200	100		11 100			Djoulouna, Mondoro, Boulilé, Orthongo, Yangassadio, Guedouwaré, Djonlilé
ACCESSIBILITE	Construction de la route Boni-Mondoro	PM						
	Aménagement des pistes communales	20 000	2000	5000	12250	750		Commune
	Construction d'un magasin de stockage	10000	1500	8500				Mondoro
	Creusement de puits à grand diamètre	475000		50000	100000		325000	Wonderabére, Dougoussa, Ouro Allaye, Boulikessi, Orthongo, Issey, Toulewen dou, Djondjilé 1 et 2, Banaye, Toikana, Niangassadio
	Installation de caisses de micro crédit	30000			30000			Mondoro, Djoulouna, Tigoula, Niangassadio, Issey
UTILISATION	Construction et équipement de CSCOM	60000	3000	7000	5000			Mondoro, Douna, Tigoula, Boulikessi
STABILITE	Traitement phytosanitaire des cultures	15000	1000	14000				Commune

VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Elle concerne le volet financier, le volet social et le suivi évaluation ; le conseil communal organe de décision de la commune sera responsable de l'exécution et bénéficiera de l'appui du CCC et des services techniques dans leur domaine de compétence respectif.

7.1. Stratégie de mobilisation des ressources internes et externes

Dans le domaine de la mobilisation des ressources financières, le conseil communal engagera la commission finance à :

- Déterminer les modalités de financement de la contribution communale au financement des actions programmées ainsi que la participation des villages à l'exécution des actions
- Prévoir dans le budget annuel les ressources nécessaires à cet effet
- Programmer des rencontres pour la négociation avec les projets et ONGs de leur appui au financement du plan

Le conseil veillera en outre à :

- Mobiliser les autorités villageoises pour le recouvrement des impôts et taxes par des actions de sensibilisation des contribuables.
- Contacter et négocier à travers le maire le financement d'actions précises avec les partenaires désignés.

7.2. Stratégie de mobilisation sociale

L'aspect relatif à la mobilisation sociale sera conduit en même temps que la mobilisation des ressources financières internes ; les villages seront sensibilisés pour fournir la main d'œuvre sur les chantiers et apporter les matériaux disponibles dans le terroir. Des comités pour la sécurité alimentaire seront implantés dans chaque village et auront pour tâche de sensibiliser la communauté sur les enjeux du programme, la participation sociale, d'organiser les jeunes et les femmes autour des questions essentielles de l'utilisation appropriée des aliments, de l'hygiène.

La commune veillera à développer un mécanisme de restitution régulière de l'utilisation des fonds, des réalisations effectuées, et des besoins de financement.

Pour mieux encourager la participation et optimiser les ressources, elle initiera un système de délégation de la gestion de certaines infrastructures aux groupes organisés et aptes sur la base de sélection transparente et/ou de l'expérience dans le domaine concerné.

7.3 Mécanismes de suivi- évaluation

En matière de suivi évaluation, la démarche préconisée consistera en :

- L'autoévaluation annuelle des activités par les élus avec la participation des partenaires, des services techniques ;
- La budgétisation annuelle des actions assorties d'un programme d'action et d'un plan de financement
- Le suivi périodique par la commission
- Le compte rendu au conseil communal et aux populations en assemblée générale une fois par trimestre

7.4. Diffusion du PSA

La diffusion du PSA est une phase importante du processus de préparation de la mise en œuvre des actions. Elle permet de faire connaître les préoccupations de développement de la commune en matière de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté à toutes les institutions et organismes d'appui technique ou financier, de fournir un cadre d'intervention et de coordination des actions de développement communal mais aussi des indicateurs sur le niveau atteint et souhaité de développement et de lutte contre la pauvreté. La diffusion consister en la :

- multiplication du document en autant de copies que d'organismes ciblés
- distribution de copie du PSA aux différents partenaires
- tenue d'assemblées d'information dans les villages